

Cercle

DES FAMILLES

DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE PARTICULIÈRES

N°16
DÉCEMBRE 2020

Édito



Chantal HUET
Présidente de Familles de France



« **Petit papa Noël quand tu descendras du ciel** » nous avons tous cette chanson enfantine dans notre tête et aimons la fredonner, même lorsque nous sommes adultes, chantonnons-là pour nos enfants et pour nous-mêmes.

Psychologiquement nous serons « en fête » pour l'arrivée de cette fin d'année à caractère exceptionnel.

Ce magazine que Familles de France édite pour ce mois de décembre ne se veut pas obligatoirement festif mais il sera rempli d'articles actuels, de réflexions mûrement menées pour appréhender vos achats de Noël, en particulier pour les enfants, qui ne sont jamais oubliés dans nos publications.

Afin de maintenir le commerce local, notre équipe préconise le commerce de proximité. Nous n'excluons pas les achats sur internet mais nous alertons sur les points qui peuvent être un frein pour la planète, notre planète.

Deux concours ont été mis en œuvre, je vous laisse découvrir les lauréats et leurs œuvres : nos adhérents nous ont confié leur recette et leur photo : c'est simple mais à la portée de tous.

Je ne peux que vous souhaiter de passer de belles fêtes de fin d'année, en famille avec toute la rigueur des mesures sanitaires préconisées.

Familles de France n'oublie pas ceux qui seront seuls, mes vœux sont aussi à votre attention : réalisez-vous une belle fin d'année différente aussi agréable que vous le pouvez : en visioconférence ou au téléphone.

Les membres du Conseil d'administration, les salariés de Familles de France et moi-même aurons plaisir à vous retrouver en 2021.

Bien à vous

Ce magazine est celui des associations familiales affiliées à Familles de France

Directeur de la publication : Chantal HUET

Secrétaire Général : Jean-Jacques GUYENET

Conception et réalisation : Sharon S.

Crédits photos et images : Pixabay, 123RF, Flaticon

Contributeurs : Gabrielle P., Kevin F-Y,
Jessica B., Camille C-L.

Les interviews des personnalités extérieures au mouvement n'engagent pas Familles de France et restent à la liberté de leurs auteurs.

SUIVEZ-NOUS !

SOMMAIRE

PRIVILÉGIER LES COMMERCEs DE PROXIMITÉ POUR LES FÊTES	5
L'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX FOYERS EN DIFFICULTÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE	7
10 IDÉES POUR OFFRIR DES JOUETS ENGAGÉS	8
ACHATS DE JOUETS	10
10 IDÉES POUR OFFRIR DES CADEAUX ÉCOLOS À NOËL	11
LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE L'AGF67	13
OPÉRATION BOITE DE NOËL DE L'AGF67 À SÉLESTAT	16
BRÈVES D'ACTUALITÉS	17
RÉSULTATS DU CONCOURS L'E-MARMITE DES FAMILLES	20
CONTE DE NOËL	24





PRIVILÉGIER LES COMMERCES DE PROXIMITÉ POUR LES FÊTES



A l'approche des fêtes, et du fait de la situation sanitaire, beaucoup sont tentés de faire leurs achats en ligne pour les fêtes. D'autant plus qu'avec le black Friday, les sites de e-commerce proposent des prix très alléchants. Toutefois, les deux confinements consécutifs ont énormément fragilisé les petits commerçants.

La grande majorité des commerces de proximité se retrouvent dans une situation alarmante suite aux deux confinements consécutifs.

Pourquoi privilégier les commerces de proximité ?



Soutenir les commerçants près de chez vous

Nombreux sont ceux qui conseillent de privilégier les petits commerces au détriment des plateformes en ligne, d'autant plus que ceux-ci sont fragilisés par la crise sanitaire. Les ventes de Noël peuvent les aider. Beaucoup défendent la nécessité d'éviter les plateformes en ligne au profit des petits commerces. Cette nécessité est accentuée par la crise sanitaire, qui place les commerçants dans une situation critique. Si à ces commerces manquent les achats de Noël et du Black Friday, cela ne fera que les enfoncer. Par exemple, Anne Hidalgo, la Maire de Paris, a récemment incité les parisiens à commander en librairie plutôt que sur les sites internet.

Aujourd'hui, la continuité des commerces de proximité dépend des consommateurs. Si ceux-ci font le choix d'acheter dans les petits commerces des centre villes et autres, ils peuvent participer à la remise à flot de ceux-ci. A l'inverse, si la grande majorité des consommateurs privilégie l'achat en ligne, les petits commerces risquent de faire faillite.



limiter son impact environnemental

Avec le e-commerce, c'est la livraison de la commande au consommateur et le retour du produit si celui-ci ne convient pas qui contribuent au réchauffement climatique. En effet, la chaîne logistique et industrielle derrière l'achat d'un produit en ligne est très conséquente, et produit de la pollution.



Selon l'Ademe, l'achat sur internet n'est pas sans conséquence sur l'environnement, puisqu'il entraîne des suremballages, la multiplication des transports et l'accentuation de la pollution numérique :

- Les livraisons rapides polluent conséquemment : des études montrent qu'en 2019, les livraisons effectuées par camions ont généré une pollution équivalant à sept millions de voitures par an.
- Le transport des produits par avion n'est pas pris en compte : les produits que l'on peut trouver chez les géants de l'achat en ligne ne sont pas forcément fabriqués en France. Ces transports aériens engendrent énormément d'émissions de CO2
- Les emballages sont très présents et surdimensionnés : les produits du e-commerce sont souvent très emballés. Dans l'emballage, qui est fréquemment trop grand par rapport au produit commandé, on trouve parfois du papier à bulle, du papier cartonné, des sous emballages en plastique, etc...
- Le e-commerce participe à la pollution numérique : selon l'Ademe, « Un achat en ligne équivaut à la consommation de 7 g de fer, à l'utilisation pendant douze minutes d'une ampoule de 60 W, à l'émission dans l'eau de 1,5 mg de phosphate et de 12 g de CO2 dans l'atmosphère soit 1 km en voiture » [1]



Offrir des cadeaux qui sortent du lot

En choisissant d'effectuer vos achats dans les commerces locaux, vous gardez un cadeau original, unique en son genre, parfois même avec une histoire bien à lui.



L'AIDE EXCEPTIONNELLE AUX FOYERS EN DIFFICULTÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE



Afin de soutenir les foyers et les jeunes en difficulté fragilisés par la crise sanitaire, une aide exceptionnelle a été versée automatiquement par Pôle emploi, la CAF, le Crous ou encore la MSA. Cette aide avait déjà été versée au printemps, et est renouvelée de façon étendue puisqu'elle s'applique aux jeunes.

Pour les jeunes



Du côté des jeunes, ce sont les étudiants boursiers de moins de 25 ans et les jeunes de moins de 25 ans bénéficiaires d'une aide personnalisée au logement qui sont concernés. Ils ont reçu une aide de 150 euros simultanément au versement mensuel de la bourse par le Crous début décembre de cette année.

Pour les foyer en difficulté



Pour les foyers en difficulté, cette aide a été versée le 27 novembre et s'ajoute aux aides sociales mensuelles de Pôle emploi, ou encore des caisses d'allocations familiales (CAF) et des caisses de la mutualité agricole (MSA). Les personnes qui en ont bénéficié sont celles percevant le revenu de solidarité active (RSA), la prime forfaitaire pour reprise d'activité, l'allocation équivalent retraite (AER), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), ou le revenu de solidarité (RSO).

Quel montant ?



Pour les personnes bénéficiaires du RSA, de la prime forfaitaire de reprise d'activité, de l'ASS, du RSO ou de l'AER, l'aide est d'un montant de 150 euros. Une aide de 100 euros par enfant à charge vient s'ajouter à cette somme.

Les personnes bénéficiaires d'une allocation personnalisée logement, mais n'étant pas bénéficiaires du RSA ou de l'ASS, ont perçu une aide de 100 euros par enfant.



10 IDÉES POUR OFFRIR DES JOUETS ENGAGÉS!

Afin de réduire son empreinte carbone lorsque l'on veut offrir un jouet à un enfant, il est important d'adopter une consommation éco-responsable, c'est-à-dire une consommation qui est à la fois respectueuse de l'environnement et positive pour la société.

Donner la permission aux enfants de s'amuser avec des jouets qui encouragent la mixité entre filles et garçons c'est d'abord leur apprendre à se respecter mutuellement, tels qu'ils sont avec leurs différences.

Expelliarmus : cette année, mes jouets sont inclusifs !

Fin 2020 Familles de France était cosignataire de la Charte pour une représentation mixte des jouets au ministère de l'Economie et des Finances.

Cette charte co-construite avec les associations, l'ensemble des acteurs de la filière du jouet, CSA ainsi que l'Union des Marques s'inscrit dans la volonté du gouvernement de lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge. Toute la démarche consiste à changer les habitudes en remontant aux causes racines de l'enfance. L'enjeu de cette charte est de promouvoir la mixité via le jouet afin de lutter contre les préjugés sexistes qui ne doivent plus être banalisés.

L'égalité commence avec les jouets.

Pour les fêtes de fin d'année, préparez vous d'ores et déjà à prendre de bonnes résolutions!

1

Et si on dépassait le critère fille/garçon pour tenir compte du goût et de l'âge de l'enfant ?

2

Et si on offrait des jouets pour manipuler, pour développer la motricité, plutôt qu'une tablette ? Pâte à modeler, jeux de construction, puzzles, rollers...

3

Et si on choisissait des accessoires pour se transformer au gré de l'imagination ? Cape de super-héroïne, mallette de vétérinaire, toque de cuisinier...

4

Et si on offrait un jeu de société original en le testant en ludothèque, en vente à domicile ou dans un bar à jeux ?

5

Et si on incitait les enfants à révéler leurs super pouvoirs avec des jouets qui ne les enferment pas dans des clichés sexistes ?

6

Et si on privilégiait l'achat solidaire, le jouet d'occasion ou l'artisanat ? Recyclé ou fabriqué de manière durable...

7

Et si on choisissait des jouets simples qui rendent l'enfant acteur et créatif et pas uniquement spectateur ? Feutres, papiers, jeux de construction en bois, ardoise magique...

8

Et si on offrait un abonnement à un magazine ou un journal ?

9

Et si on fabriquait un jouet « fait maison » ? Album photos, doudou...

10

Et si on offrait du temps à partager ensemble ? Spectacles, escape games, bowling, musée...



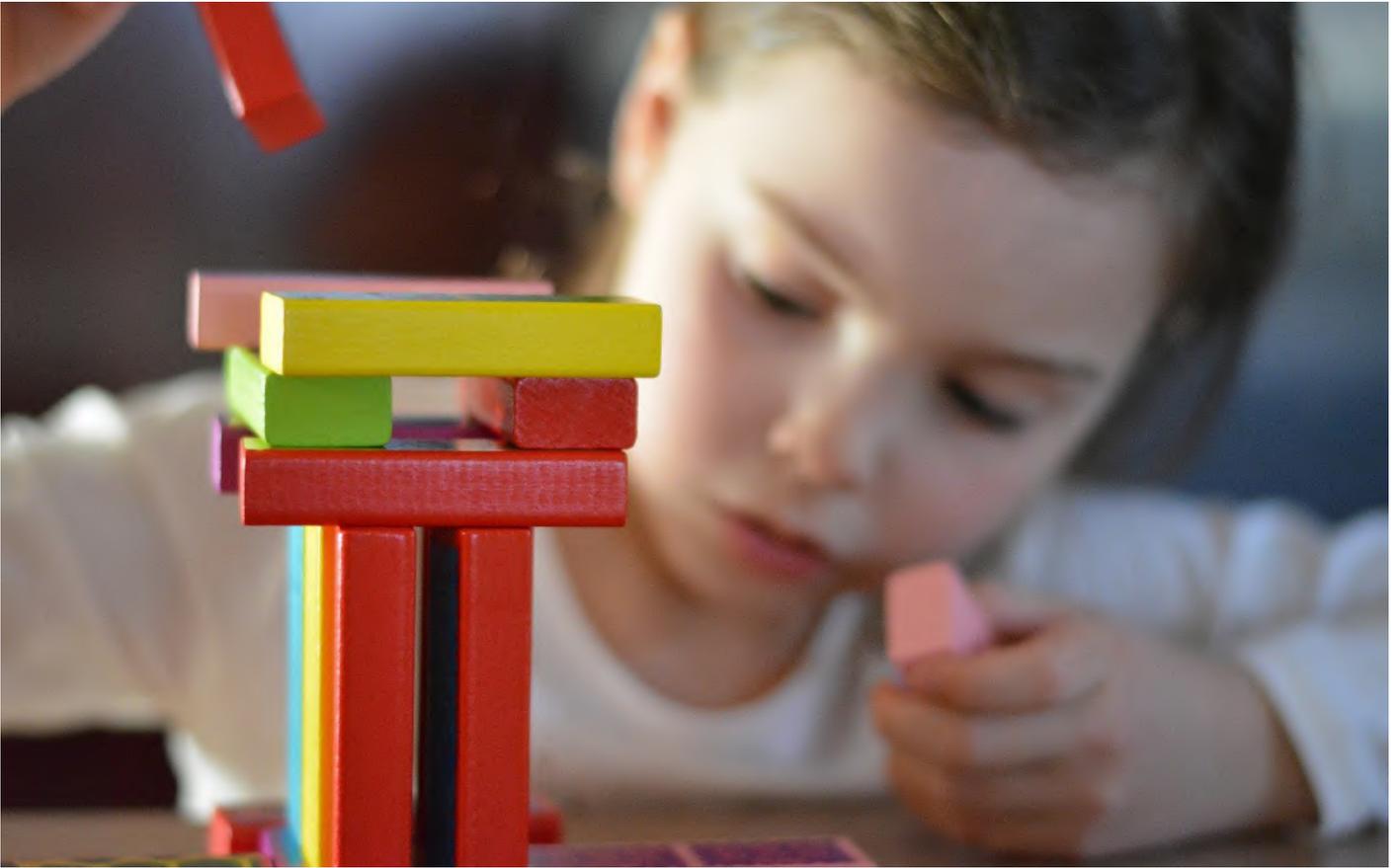
En partenariat avec



Imprimé par Rapid Flyer



ACHATS DE JOUETS



Une belle fête se prépare mais avant d'acheter des jouets quelques petites vérifications s'imposent pour la protection de vos enfants :

Marquage CE sur le jouet qui atteste de l'engagement du fabricant.

Dans le respect des règles européennes avec un logo visible et indélébile.

Vigilance sur les tranches d'âge, et des conditions d'utilisation, car tous les jouets ne conviennent pas aux enfants de moins de 3 ans (présence de petites pièces qui peuvent être avalées par les tout petits), puisque l'étiquetage parfois est insuffisant.



10 idées pour offrir des cadeaux écolos à Noël !

Être écoresponsable, c'est prendre conscience de l'impact environnemental de son existence et particulièrement de sa consommation.

Cela implique une consommation raisonnée, dans le respect de son environnement.

Offrir des cadeaux à ses proches pendant les fêtes peut se faire dans cette démarche de développement durable.

Refuser de tomber dans de la sur consommation, c'est faire un cadeau à notre planète.



RETROUVEZ EN FAMILLE TOUTES LES
ACTIVITES DE VOTRE ASSOCIATION



www.familles-de-france.org
N°Siret 784411829 00012

N'hésitez pas à commenter, partager et liker sur les réseaux sociaux

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



1

Achetez d'occasion ! Énormément de plateformes et magasins revendent des objets et vêtements déjà utilisés. Leur donner une seconde vie évite le gaspillage.

2

Offrez des accessoires durables, zéro déchet ! Vous pouvez, par exemple, opter pour des produits en inox ou en bambou.

3

Partagez un moment précieux plutôt que d'offrir du matériel qui finira au placard !

4

Fabriquez vous-même votre cadeau, et avec des produits que vous avez déjà chez vous ! Il existe plein d'idées et de tutos sur ce sujet...

5

Choisissez d'offrir des objets recyclés ou fabriqués de manière durable. Ainsi, vous donnerez une seconde vie à un objet qui aurait fini à la poubelle !

6

Privilégiez l'achat solidaire et local, ou encore l'artisanat ! Il existe peut-être près de chez vous un artisan qui fabrique de merveilleux objets.

7

Choisissez un emballage recyclé, comme des vieux journaux, ou des anciens papiers cadeaux ! De cette manière, vous réemployez des matières destinées à être jetées !

8

Offrez la possibilité de faire planter un arbre. Aujourd'hui, il faut réduire et compenser nos émissions de CO2. Plusieurs associations proposent cette solution !

9

Optez pour l'achat d'un kit afin de fabriquer soi-même ses produits cosmétiques, afin d'éviter les produits chimiques, ou les produits testés sur les animaux.

10

Privilégiez un cadeau éclairé, comme un ouvrage qui aidera votre proche à adapter son mode de vie de façon à devenir plus éco-responsable.





LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ DE L'AGF67

En cette fin d'année, l'AGF67 du Bas-Rhin propose 5 actions de solidarité.

L'AGF67 a tiré des leçons du premier confinement et s'est adaptée aux mesures gouvernementales, nécessaires pour lutter contre le virus.

Encore plus que lors du premier confinement, plusieurs actions de solidarité ont été mises en œuvre, répondant aux besoins locaux pour répondre et être au plus près des familles. Cette volonté de proximité est un principe primordial de l'AGF, pour adapter nos actions aux réalités locales.

Conférences et ateliers en ligne – prévention santé, bien-être et échanges entre seniors

Rencontre santé seniors

ANIMÉE PAR CÉLINE DISTEL, DIÉTÉTICIENNE
(REDOM ALSACE)

Le sucre, comment limiter sa consommation au quotidien ?



JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020
À 14H



En visio, depuis chez vous !

Un lien vous sera envoyé
une fois votre inscription validée



GRATUIT - SUR INSCRIPTION - PLACES LIMITÉES

Ne pas jeter sur la voie publique.

INSCRIPTIONS
ET RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS D'ÉTIENNE MOUREU
06 47 66 35 39
@ e.moureu@agf67.fr



Afin de garder le lien avec les seniors, nous avons fait le choix de passer par la visioconférence pour continuer de proposer différents types de conférences et d'ateliers à leur attention durant cette période de distanciation sociale.

Une première visioconférence sera organisée le jeudi 10 décembre à 14h sur le thème « Le sucre comment limiter sa consommation au quotidien ? » en partenariat avec le Redom Alsace.

« Des crayons, des pinceaux, des dessins, une lumière pour nos aînés »

A l'approche des fêtes et en cette année si particulière, Le Pôle Associatif Familial et Social de l'AGF, de concert avec le Pôle Enfance et Jeunesse mettent en place un projet solidaire pour soutenir la création de liens entre générations.

Les périscolaires AGF qui le souhaitent proposent aux enfants de confectionner des dessins, petits bricolages, créations qui seront ensuite adressés aux séniors pour leur apporter du réconfort, du soutien, une étincelle pour la période des fêtes de Noël. Pour remercier ces encouragements, et soutenir l'initiative, les illustrateurs Philippe Matter – Mini-Loup, Christian Heinrich - Les P'tites Poules, et Clotilde Perrin dédicaceront un de leur livre pour chaque périscolaire participant à l'action.

Merci à tous pour votre contribution, au plaisir de transmettre par ce projet des idées dans les chaumières pour renforcer les liens, donner du baume au cœur aux petits et grands, et des sourires dans les yeux.

« Des crayons, des pinceaux, des dessins, une lumière pour nos aînés »

Tous solidaires 
À KINTZHEIM

Avis à tous les enfants du village !

Tu souhaites égayer la vie des séniors de Kintzheim ?
Rien de plus simple !

RÉALISE UN DESSIN DE NOËL !
Envoie ton dessin de Noël à la MASA.
Tous les dessins seront affichés en salle commune afin d'illuminer les fêtes de Noël des résidents.

ADOPTE UN GRAND-PARENT !
Tu souhaites écrire un mot gentil ou une petite lettre à un résident ?
Envoie ta lettre à la MASA avec ton nom, prénom et adresse. Un papi ou une mamie sera ravi(e) de te lire et de te répondre.

MASA « Le Hattenberg »
Rue Judepfad
67600 KINTZHEIM

Pour plus de renseignements, contacter :
Marie-Julie LINDENAU
Référént associatif - Secteur Sud
03 88 21 13 63
© mj.lindenau@agf67.fr

 **agf** Association Générale des Anciens du Bas-Rhin
www.agf67.fr

Nous le savons tous, cette année a été une année difficile pour les personnes isolées et notamment les personnes âgées habitants en maison de retraite ou n'ayant plus ou pas de parents proches vivants à proximité. D'autant plus que l'accès aux outils numériques qui permettent de garder le contact ne sont que trop rarement maîtrisés.

En partant de ce constat, plusieurs sections de l'AGF du Bas-Rhin se mobilisent pour assurer un contact régulier avec ces personnes. Fin novembre, un projet de correspondances épistolaires entre les enfants et les personnes âgées isolées des villages participants a été initié. A Kintzheim, l'ensemble des enfants du village sont invités à envoyer leurs lettres à la Maison d'Accueil des Séniors d'Alsace « Le Hattenberg » afin d'être distribuées aux résidents. Petits mots gentils, histoires fabuleuses ou dessins de Noël sont tous bienvenues. En retour, les habitants de la MASA répondent à leurs jeunes correspondants. De nouvelles amitiés voient le jour. Nous espérons que toutes ces lettres apporteront de la joie et des sourires sur les visages de nos aînés mais également des étoiles dans les yeux de nos enfants.

Bourse aux jouets

C'est au travers de discussions avec des parents qu'est née l'idée d'organiser une bourse aux jouets et puériculture pour répondre à un besoin, notamment à destination des familles les plus modestes pouvant rencontrer des difficultés financières. Une équipe d'une dizaine de bénévoles s'est ainsi mobilisée pour organiser cette bourse et ainsi répertorier les jouets, les désinfecter, organiser la salle.

Les personnes souhaitant acheter des jouets seront accueillies durant un créneau d'1/2h en espérant trouver leur bonheur et permettre ainsi à leurs enfants de vivre un peu de la magie de Noël.

Solidarité Séniors Haguenau

Tous SOLIDAIRES ...

Vous vivez seul(e) ? Votre santé ne vous permet pas de vous déplacer ?
Besoin d'aide et/ou envie de parler ?
NOS BÉNÉVOLES SONT LÀ POUR VOUS !

Vous connaissez quelqu'un dans le besoin ?
Vous ne savez pas comment l'aider ?
Et si on s'entraidait ?

Qui peut aller faire mes courses ?
Aller à la pharmacie ?

Nous sommes à votre écoute au 03 88 74 44 13

Horaires: Lundi 14h - 16h30 ; Mardi 9h30 - 12h ; Mercredi 9h30-12h et 13h30 - 16h ;
Jeudi 9h30 - 12h ; Vendredi 14h - 18h

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL
Association Générale des Familles
10 rue du Grand Rempart - 67230 Benfeld
03 88 74 44 13
benfeld@agf67.fr
AGF - Benfeld
<http://benfeld.agf67.fr/>

Logo: **agf** Association Générale des Familles du Bas-Rhin

« Comme lors du premier confinement, le dispositif AGF67 Solidarité Séniors de Haguenau a tenu son rôle de relais auprès des aidant(e)s et des séniors isolés. Les bénévoles ont repris leurs accompagnements téléphoniques afin de veiller aux préoccupations et aux demandes des personnes en demande. Nous avons pu, dans la mesure du possible, passer près d'une cinquantaine d'appels par semaine et prévenir ce qu'on appelle les processus de « glissements » en coopération avec le CCAS. »



OPÉRATION BOITE DE NOËL DE L'AGF67 À SÉLESTAT



La générosité s'emballage pour Noël !

Le centre social et familial de Sélestat multiplie les points de collecte et de distribution de l'opération « **Boîte de Noël** » pour que les plus démunis ne soient pas les oubliés de cette année 2020 pas comme les autres.

Cette opération est issue d'une idée et d'une rencontre entre, Pascaline Descoux, photographe professionnelle qui a repris l'idée née en Franche Comté sur sa page facebook (200 000 personnes ont suivi l'idée), une retraité bénévole, Yvette Gasser en recherche de contact pour la mise en place de points de collecte, et Philippe de Combejean, vice président de l'AGF67 et président du Centre social et familial de Sélestat, qui propose une mise en réseau de partenaires (association Espérance, Restos du Cœur, commerçants et le CCAS de Sélestat..) ; en même temps, le directeur et l'équipe du centre appuient la démarche de développement de la collecte et la redistribution sur Sélestat et sur tout le Centre Alsace.

L'idée est simple : dans une boîte (à chaussures), il faut réunir un truc bon (tablette de chocolat, bonbon...), un truc chaud (gants, bonnet, écharpe, chaussettes...), un produit de beauté (un lait pour le corps, un gel douche, un parfum..), un loisir (livre, jeu, cahier, stylo, Sudoku®...) et un mot doux.

Pour que chacun ait son cadeau de Noël :

Se renseigner sur Facebook : Boites-de-Noël-Sélestat-Centre-Alsace ou auprès d'Yvette Gasser au 06 16 91 62 33 et par courriel à selestat@agf67.fr



BRÈVES D'ACTUALITÉS



Consommation - Santé



L'instauration d'un droit de résiliation sans frais des contrats de complémentaire santé.

Depuis le 1er décembre 2020, le consommateur a la possibilité de résilier à tout moment et sans frais son contrat de complémentaire santé au-delà de la première année de souscription.

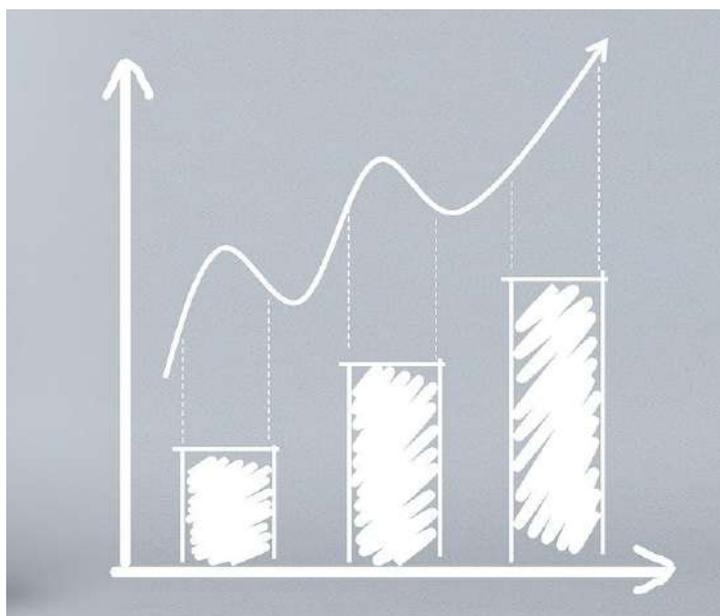
Cette faculté de résiliation concerne les contrats individuels en cours au 1er décembre 2020.

Si vous ne souhaitez pas souscrire un nouveau contrat de mutuelle santé, il vous faudra alors notifier votre volonté de résilier à l'assureur.

Cette notification peut être faite par plusieurs moyens que vous pouvez retrouver à l'article L.113-14 du code des assurances. Il peut s'agir d'une lettre, d'une déclaration chez l'assureur ou encore de l'utilisation d'un mode de communication à distance lorsque l'assureur le propose.

En cas de doute, préférez la résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans le cas où vous souhaitez changer de mutuelle, c'est alors le nouvel assureur qui se chargera de résilier votre ancien contrat de complémentaire santé.



Consommation

L'augmentation des tarifs réglementés de vente du gaz

Au 1er décembre 2020, les tarifs réglementés hors taxe du gaz augmentent de 2,4%.

Dans le détail, cette augmentation se traduit par « une augmentation de 0,6% pour les clients qui utilisent le gaz pour la cuisson, de 1,4% pour ceux qui ont un double usage, cuisson et eau chaude, et de 2,5% pour les foyers qui se chauffent au gaz », comme l'indique la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Cette hausse s'explique par « l'évolution des prix sur le marché mondial du gaz » précise la CRE tout en indiquant que ces tarifs ont baissé de 17,2% depuis le 1er janvier 2019.



BRÈVES D'ACTUALITÉS



Politique Familiale

Le PLFSS 2021 adopté en lecture définitive

Le projet de loi de finance pour la Sécurité sociale 2021 (PLFSS) qui détermine entre autres les objectifs de dépenses de la sécurité sociale, a été adopté définitivement par l'Assemblée nationale le 30 novembre 2020.

Parmi les nouveautés apportées, on y trouve la structuration de la de la 5ème branche de la Sécurité sociale dédiée à l'autonomie et pilotée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), un concours financier de 200 millions d'euros par an pour la revalorisation salariale des aides à domicile, la mise en œuvre du Segur de la santé ou encore le développement des maisons de naissance et des hôtels hospitaliers.

Côté parentalité, le PLFSS se traduit également par le doublement du congé paternité qui passe à 28 jours dont 7 jours obligatoires, mesure revendiquée par Familles de France lors de ses auditions.

PLFSS

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

2021



Développement Durable

Prolongement du coup de pouce vélo jusqu'au 31 mars 2021

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili a annoncé le prolongement de cette mesure prise au sortir du premier confinement afin d'encourager la pratique du vélo en France. Pour mémoire, ce dispositif prévoit une aide jusqu'à 50 euros pour la remise en état d'un vélo auprès d'un réseau de réparateurs agréés. Au 24 novembre 2020, la barre du million de vélos réparés a été franchie. Fort de ce succès, le Gouvernement a donc décidé de reconduire cette aide financière ponctuelle pour trois mois mais également de consolider le soutien à la pratique du vélo à travers le lancement du plan « **Objectif employeurs pro-vélo** ».

Ce programme s'appuie sur le label « Employeur Pro-vélo » qui incitera les employeurs à promouvoir la pratique du vélo auprès de leurs collaborateurs mais également auprès de leurs clients, publics et fournisseurs.





Logement

Covid-19 : Les visites de logement à nouveau permises

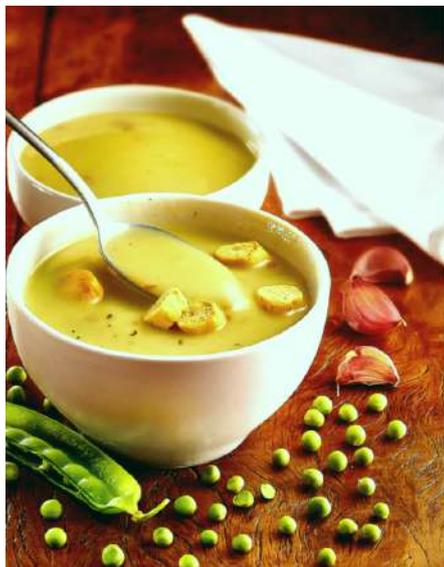
Depuis le 28 novembre 2020 l'activité des agences immobilières comme celle de la plupart des commerces a pu reprendre sous réserve de respecter un protocole sanitaire strict. Les agences comme les particuliers pourront ainsi à nouveau organiser des visites de logement pour de la vente ou de la location. Les visites virtuelles développées pendant le confinement restent toutefois nécessaires en préalable ou en alternative aux visites réelles, afin de limiter ces visites réelles aux personnes réellement intéressées, comme le prévoit le protocole sanitaire de la profession. Les visites groupées comme les visites successives où les candidats attendent les uns après les autres sont proscrites tandis que les visites individuelles sont limitées à une durée de 30 minutes.

Une nouvelle obligation d'informer l'occupant sur la consommation énergétique

Depuis le 25 octobre 2020, le bailleur est tenu d'informer régulièrement son locataire sur la consommation énergétique du logement. La mesure est applicable aux immeubles équipés d'une installation centrale de chauffage, de froid ou d'eau chaude sanitaire ainsi que de dispositifs d'individualisation des frais télé-relevables. L'information porte sur une évaluation de la consommation de chaleur, de froid et d'eau chaude sanitaire du logement et devra être fournie par le bailleur semestriellement puis mensuellement à partir de 2022.

Réforme de la méthode de calcul des APL

Initialement prévue pour le 1er janvier 2020 puis repoussée une première fois au 1er avril 2020, c'est finalement au 1er janvier 2021 que la nouvelle méthode de calcul « en temps réel » des aides personnelles au logement (APL) entrera en vigueur. Cette réforme prévoit un calcul tous les trois mois sur la base des revenus des douze derniers mois connus alors qu'auparavant, elles étaient calculées sur la base des revenus perçus deux ans avant. Ce changement répond à l'évolution des modes de vie, marqués par une plus grande instabilité au plan professionnel et familial. Le calcul « en temps réel » permettra ainsi de mieux prendre en compte la situation des bénéficiaires.



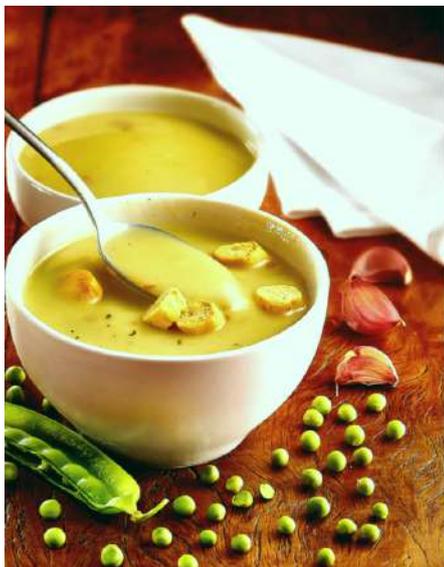
Résultats au Concours RECETTES « L'E-MARMITE DES FAMILLES »

1er PRIX

L'équipe **LES BOUILLONNANTS**
remporte **150 € en bon d'achat** avec sa recette :

La soupe du jardin

- Préparer un bouillon en faisant bouillir dans de l'eau une carcasse de volaille ou un os à moëlle
- Faire cuire dans ce bouillon 4 pommes de terre + 4 carottes + 1 oignon + 3 poignées de champignons de Paris + 2 poignées de feuilles de tilleul (ou de noisetier)
- Hors du feu, ajouter 2 poignées de persil et mixer le tout
- Ajouter 2 cuillères de crème fraîche + un peu de noix de muscade + 1 jaune d'œuf
- Pour compléter et décorer, on peut ajouter sur chaque tasse un triangle de la flammekueche « assortie », garnie avec une partie des mêmes légumes (oignon, pomme de terre, champignon, persil). Pour cela, préparer une pâte levée (diluer 20g de levure fraîche dans 25cl d'eau tiède + 1 cuillère à café de sucre, verser sur 500g de farine avec 1 cuillère à café de sel et 1 cuillère à soupe d'huile, mélanger, pétrir et laisser lever 1 heure), l'étaler au rouleau et la garnir de crème fraîche puis disposer les légumes. Ajouter un peu de bacon (facultatif) et du fromage râpé, et mettre à cuire 7 minutes environ à 180°C.



Résultats
au Concours RECETTES
« L'E-MARMITE DES FAMILLES »

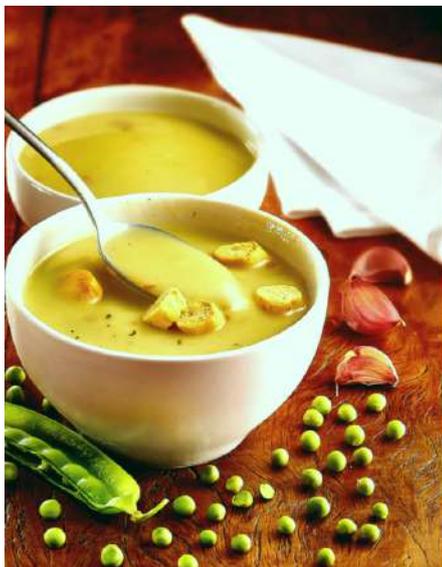
2ème PRIX

L'équipe TATA MADELEINE
remporte 100 € en bon d'achat avec sa recette :

Soupe Promenons-nous dans les bois

- 500 g de champignon de Paris bruns, 150 g de patate douce, 150 g de châtaignes cuites sous vide en bocal, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 1 bouillon de légumes mélangé dans 500 ml d'eau bouillante, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, sel et poivre.
- Cuire 10 mn dans le panier vapeur la patate douce avec l'oignon et la gousse d'ail épluchés et coupés en morceaux. Réserver dans le blender ou mixeur.
- Laver rapidement les champignons sous un filet d'eau et couper les en morceaux. Faire cuire 5 mn dans le panier vapeur.
- Ajouter les dans le blender ou mixeur et mixer avec les châtaignes, le bouillon et l'huile d'olive.
- Ajouter 250 ml d'eau bouillante si c'est trop épais.
Saler et poivrer à votre convenance.

Familles de France félicite les vainqueurs
et remercie tous les participants pour leur implication.



Résultats du Concours PHOTOS « L'E-MARMITE DES FAMILLES »

Les votes se sont arrêtés le
mardi 8 décembre 2020 à 12h.



1er PRIX

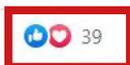
Cette photo a comptabilisé 39 likes et remporte donc
le bon d'achat de 150 €.

Merci pour votre participation !

264
Personnes touchées

170
Interactions

Booster la publication



11 commentaires 6 partages

2ème PRIX

Cette photo a comptabilisé 38 likes et remporte donc le bon d'achat de 100 €.

Merci pour votre participation !



206
Personnes touchées

81
Interactions

Booster la publication

38

5 partages

3ème PRIX

Cette photo a comptabilisé 11 likes et remporte donc le bon d'achat de 50 €.

Merci pour votre participation !



197
Personnes touchées

36
Interactions

Booster la publication

11

4 partages



CONTE DE NOËL

Contes et légendes d'Afrique

Le lac sacré.

Il existe à Madagascar une légende colportée par les habitants d'ANIVORANA. Un vieil homme qui cheminait sur les pistes de la grande île harassé de fatigue et torturé par la faim arriva sous la pluie battante aux abords du village. Prudent, il observa les mouvements dans le village.

Il s'approcha furtivement de la première case et se sentit rassuré. Des voix de ramas (femmes malgaches) se faisaient entendre.

Il rectifia, tant soit peu, sa tenue. Mais il avait un aspect misérable. La longue marche avait mis à mal ses pauvres vêtements. Son boubou en lambeaux faisait peine à voir, quant à ses pieds poussiéreux, il y a longtemps qu'ils ignoraient ce qu'étaient des chaussures.

Qu'importe, la faim et la soif étaient trop fortes pour qu'il renonça à se montrer.

Mais l'accueil des villageois fut loin d'être chaleureux, les hommes lui jetaient des pierres et les femmes le houspillaient, les enfants ricanaient. Il n'eut d'autre alternative que de rebrousser chemin.

Quelle ne fut pas sa surprise quand il entendit une petite voix qui l'appelait : Monsieur, monsieur ! J'ai là de l'eau et de la nourriture, c'est peu mais c'est tout ce que j'ai pu chaparder. Le vieil homme, qui ne se souvenait même plus de son âge, se retourna et contempla la frimousse de la petite fille. Ses cheveux frisés luisaient sous le soleil réapparu, son sourire radieux illumina sa journée. Il lui manquait deux dents sur le devant. Ses petits yeux noirs brillaient de malice.

Le vieil homme prit la maigre pitance et dit : Soit bénie ! Tous les habitants de ce village vont subir un grand malheur, ils seront changés en crocodile et condamnés à mendier leur nourriture auprès de leurs descendants. C'est ainsi que les femmes et les hommes furent changés en sauriens, seuls les enfants furent épargnés par la malédiction.

Et depuis, les villageois sacrifient un zébu pour nourrir leurs aïeux. C'est ce que m'a raconté une très, très vieille grand-mère lorsque je me suis rendu au lac sacré d'ANIVORANA. Ses paroles glissaient sur le lac où des yeux en perçaient la surface couverte d'une légère brume qui suit les pluies d'été. Les yeux semblaient attendre un signe des villageois assemblés sur les berges du lac.

Les cheveux crépus blancs de la grand-mère brillaient au soleil, sa bouche édentée affichait un sourire qui illuminait son visage ridé par les ans. Était-ce elle la petite fille ? Elle a gardé son secret et ainsi fait perdurer la légende du lac sacré d'ANIVORANA.

Un bienfait n'est jamais anodin et mérite le respect de celui qui reçoit et enrichit celui qui donne sans contrepartie.

Pierre VIEUVILLE



APPEL AUX DONS

Notre réseau d'associations et de fédérations s'emploie à proposer quotidiennement aux familles :

- des permanences de défense des consommateurs et de locataires, d'accès aux droits (prestations familiales et sociales), d'informations et d'aide aux démarches administratives, d'écrivain public ...
- des services d'apprentissage (groupe de paroles, conférences, ateliers...) et des services de soutien à la parentalité (espace rencontre parents-enfants, médiation familiale, conseil conjugal ...)
- des services petite enfance (multi-accueils, lieu d'accueil parents-enfants ...), enfance (accueil périscolaire, centre aéré et de vacances..), services à la personne, de l'aide aux devoirs pour les jeunes, des activités de loisirs à tous âges ...
- des aides, des dons et des collectes, des « vestiaires », des épiceries sociales, pour les plus démunis,
- des animations locales de développement durable (bourses d'échanges, vide-dressings, "marmite des familles", ...)
- d'être représentées auprès des pouvoirs publics, dans les organismes de médiation et de concertation dans les domaines de la santé, la consommation, le logement, la parentalité...

**Auprès de Familles de France soyez à nos côtés
citoyen, solidaire, et engagé !**

**Familles de France, reconnue d'utilité publique, vous fait bénéficier d'un avantage fiscal
dans le cadre d'un :**

Don

Vous bénéficiez :

- en tant que particulier, d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % du revenu imposable).
- en tant qu'entreprise, d'une réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés égale à 60 % du montant du don (dans la limite des 5 % du chiffre d'affaires).

Leg

Il revient à 100 % à l'association.

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

FAMILLES DE FRANCE

Familles de France est un mouvement familial généraliste, libre de tout lien politique, confessionnel et syndical, reconnu d'utilité publique, qui participe à la défense des intérêts de la famille.

Familles de France est agréé :

- Association nationale d'éducation populaire ;
- Organisation nationale de défense des consommateurs ;
- Organisme de formation ;
- Association d'usagers du système de santé.

Familles de France conjugue différents niveaux de représentations et d'actions :

- Les associations locales proposent des services sur le terrain,
- Les fédérations nationale et départementales animent le réseau et assurent une représentation.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Patrick Chrétien, ancien administrateur, siège au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Familles de France est implanté dans 69 départements et représente près de 34 649 familles dans 262 fédérations et associations de Métropole et d'Outre-mer.

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges 75009 Paris

01 44 53 45 90

contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France

